Atelier — Biosécurité des chèvres

La mise en place des
normes nationales de biosécurité
pour les fermes

Survol de l'atelier

- Renseignements à propos du programme Cultivons l'avenir 2 pour les producteurs
- Qu'entend-on par la biosécurité et pourquoi est-elle importante?
- Points de contrôle primaires pour la biosécurité
- Étude de cas
- Que faire avec ce que vous avez appris aujourd'hui

Cultivons l'avenir 2

Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Renseignements à propos du programme Cultivons l'avenir 2 pour les producteurs

Cultivons l'Avenir 2 — Des idées au succès

Une initiative fédérale-provinciale-territoriale de cinq ans, conçue pour encourager l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés

Des options flexibles et pratiques pour aider aux producteurs, aux transformateurs, et aux organismes et collaborations de croître les profits, croître les marchés et gérer les risques

Conçue avec l'accent sur l'innovation, Cultivons l'Avenir (CA 2) contribue à l'économie, aide l'industrie agroalimentaire d'être plus concurrente et vous permet d'atteindre vos buts d'entreprise

Le programme Cultivons l'Avenir 2 de l'Ontario

Objectifs	Résultats souhaités
Environnement et adaptation aux changements climatiques	Employer les bonnes pratiques d'affaires et du leadership
Santé des animaux et des plantes	Utiliser l'énergie, l'eau et d'autres intrants d'une façon efficace
Développement des marchés	Être mieux capable de s'adapter au changement climatique
Amélioration de la productivité au travail	Maximiser la productivité de la main-d'œuvre
Systèmes d'assurance (salubrité des aliments, traçabilité, et bien-être des animaux)	Accéder aux marchés nouveaux et émergents
Développement des affaires et du leadership	Maintenir et élargir les marchés existants
	Commercialiser les produits en adoptant les systèmes d'assurance ou en ajoutant de la valeur par exemple les produits agricoles ou de la nourriture pour la santé pour répondre à la demande
	Avoir la capacité de répondre aux risques rapidement et efficacement
	Réduire les risques

❖**L'innovation est un élément clé de chaque objectif**

5

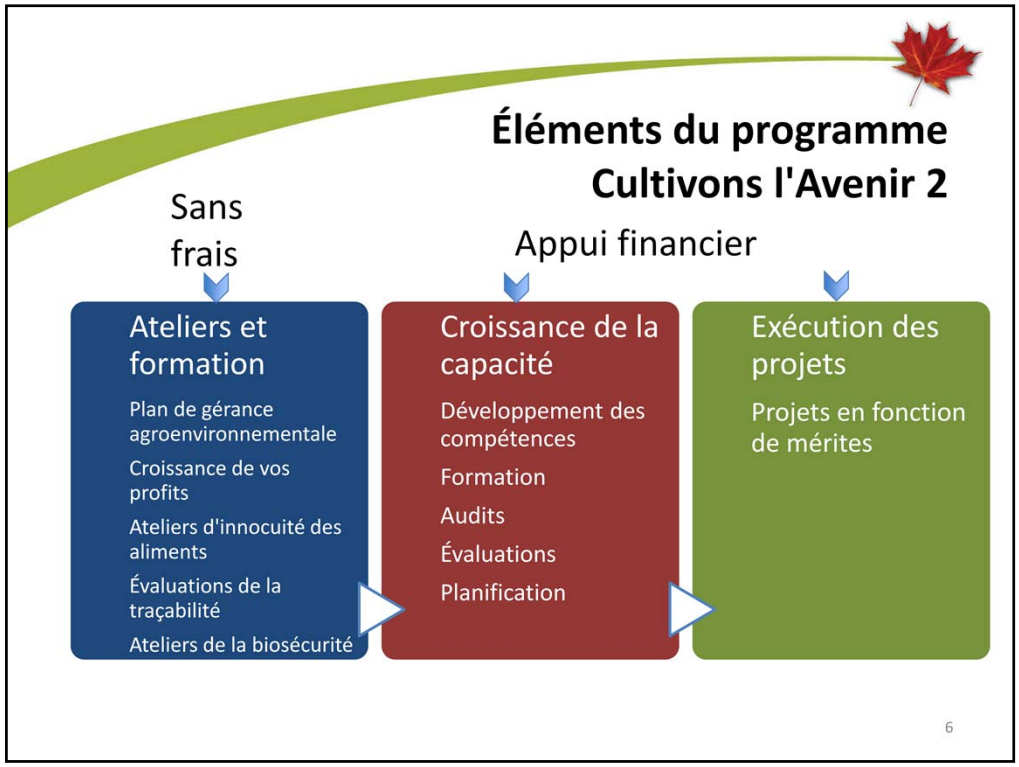
Éléments du programme
Cultivons l'Avenir 2
Sans frais
Appui financier
Ateliers et formation
Plan de gérance agroenvironnementale
Croissance de vos profits
Ateliers d'innocuité des aliments
Évaluations de la traçabilité
Ateliers de la biosécurité
Croissance de la capacité
Développement des compétences
Formation
Audits
Évaluations
Planification
Exécution des projets
Projets en fonction de mérites
6

Partage de frais et limites

Clients admissibles	Croissance de la capacité % de partage de frais	Exécution des projets % de partage de frais	Exécution des projets Innovation % de partage de frais	Limites au cours de 5 ans $
Producteurs	50 %	35 %	50 %	350 000 $
Transformateurs	50 %	35 %	50 %	350 000 $
Organismes et collaborations	75 %	50 %	Jusqu'à concurrence de 75 %	3 millions $ (flexible)

7

Communiquez avec

Producteurs	Téléphone OSCIA : 1 800 265-9751 ontariosoilcrop.org
Transformateurs	Téléphone MAARO : 1 877 424-1300 omafra.gov.on.ca/french/about/ growingforward/gf2-index.htm
Organismes et collaborations	Téléphone AAC : 519 822-7554 adaptcouncil.org

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

http://www.omafra.gov.on.ca/french/about/growingforward/gf2-index.htm
1 877 424-1300

8

Comment faire une demande

- Inscrivez-vous au portail des clients CA2 pour créer votre profil en suivant le lien au www.ontariosoilcrop.org
- Complétez les demandes en ligne en suivant le même lien
- Les formulaires en papier d'inscription et de demande seront disponibles
- Les propositions et les guides de programme « Croissance de la capacité » et « Exécution » sont maintenant disponibles

9

Ateliers à l'intention des producteurs

- Plan de gérance agroenvironnementale
- Faites fructifier les profits de votre ferme
- La biosécurité
- La salubrité des aliments
- La traçabilité

Objectifs de l'atelier

- Augmenter la sensibilisation et la compréhension de la biosécurité
- Favoriser la mise en place et l'adoption des normes de biosécurité nationales

La biosécurité sur la ferme

Qu'entend-on par la biosécurité et pourquoi est-elle importante aux producteurs?

Qu'entend-on par la biosécurité?

- La protection du cheptel et des cultures des agents infectieux soit :
  - viraux
  - bactériens
  - fongiques
  - parasitaires

Il y a des fois de la confusion entre la biosécurité, l'innocuité des aliments et le bien-être de l'animal et s'ils sont les mêmes, semblables ou s'ils chevauchants. De bonnes procédures opérationnelles dans un de ces domaines faciliteront bien sûr les deux autres, cependant chacun à ses propres objectifs. En termes simplifiés :

- l'innocuité des aliments vise la protection de la santé humaine;
- la biosécurité vise la protection de la ***santé*** des animaux et des plantes; et,
- le bien-être de l'animal vise le ***traitement humain*** des animaux.

- Le terme « biosécurité » peut évoquer des images de systèmes de surveillance, de clôtures de sécurité, de processus compliqués d'assainissement, d'audits et d'inspections

- En fait elle est bien plus simple – beaucoup de ce que vous faites déjà sur la ferme

- N'a pas besoin d'être chère ou compliquée

Normes nationales de biosécurité

- Des normes de biosécurité nationales pour plusieurs commodités ont été développées – la volaille, le porc, le bœuf, les produits laitiers, le mouton, le chèvre, le vison, les abeilles, les pommes de terre, les céréales et les graines oléagineuses

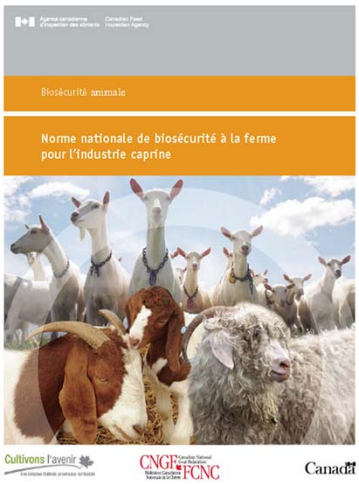

- Les normes nationales sont des lignes directrices pour la mise en place des pratiques de biosécurité à la ferme

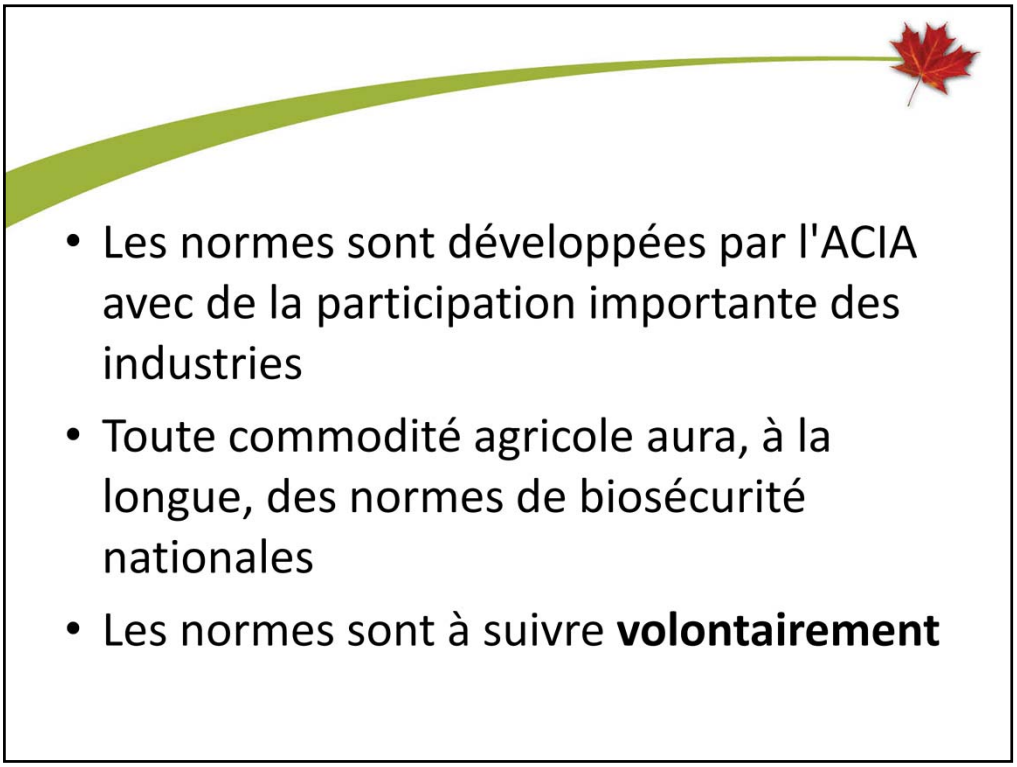

- La Norme nationale de biosécurité pour les fermes porcines est une exception, elle a été développée par l'industrie porcine et ensuite reconnue par l'ACIA

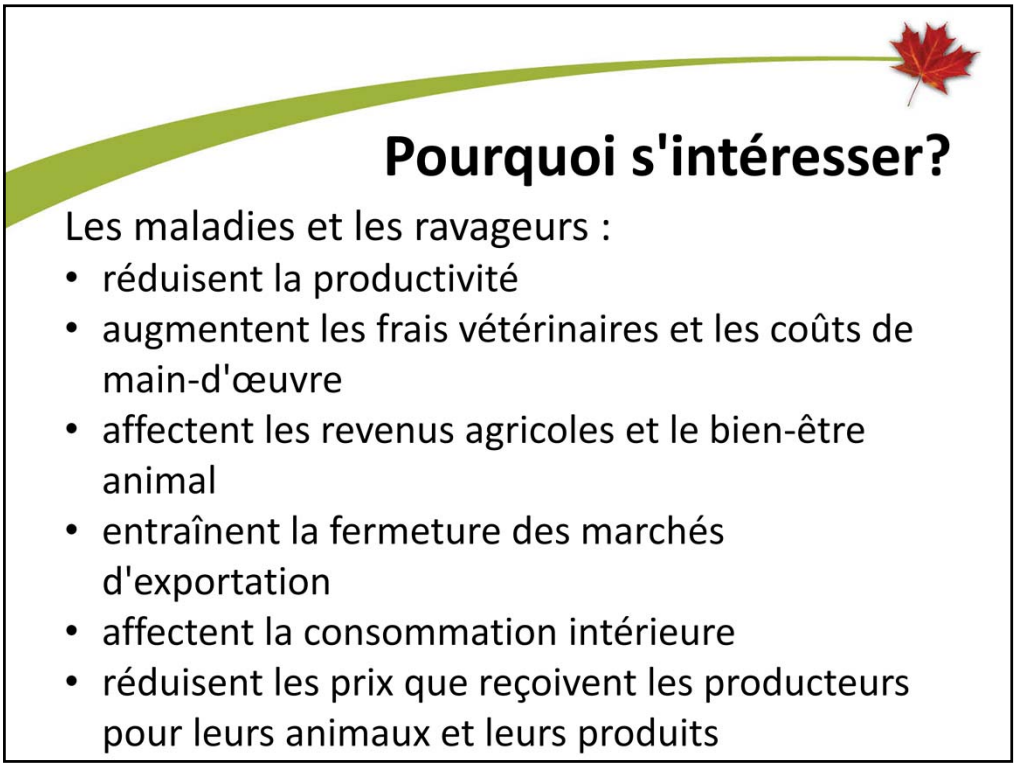

- Quelques propriétaires de troupeaux dépensent des milliers de dollars par année combattant les éclosions de maladie.

- Bien que les maladies qui entrainent les mortalités sont les plus évidents et traitées les plus rapidement, il existe un grand nombre de maladies pouvant limitée la production qui ont un effet sur la viabilité économique de l'exploitation agricole.

- Voir aussi – les pages 19 et 20 du Guide informationnel de la biosécurité à la ferme — Cheptel produit par l'OLPC pour de plus amples renseignements à propos de l'éclosion d'anaplasmose à Stayner en 1996 et l'éclosion de la fièvre aphteuse de 1952.

- Selon un rapport préparé pour la Coalition canadienne pour la santé des animaux, le coût économique direct de l'ESB (découverte en 2003) pour l'industrie canadienne de l'élevage au début de 2004 était évalué à près de 3,3 milliards de dollars. De plus, on a évalué à 3,0 milliards de dollars la perte d'avoir net du secteur des exploitations de naissage, ce qui porte à **6,3 milliards** de dollars les répercussions économiques totales de l'ESB.

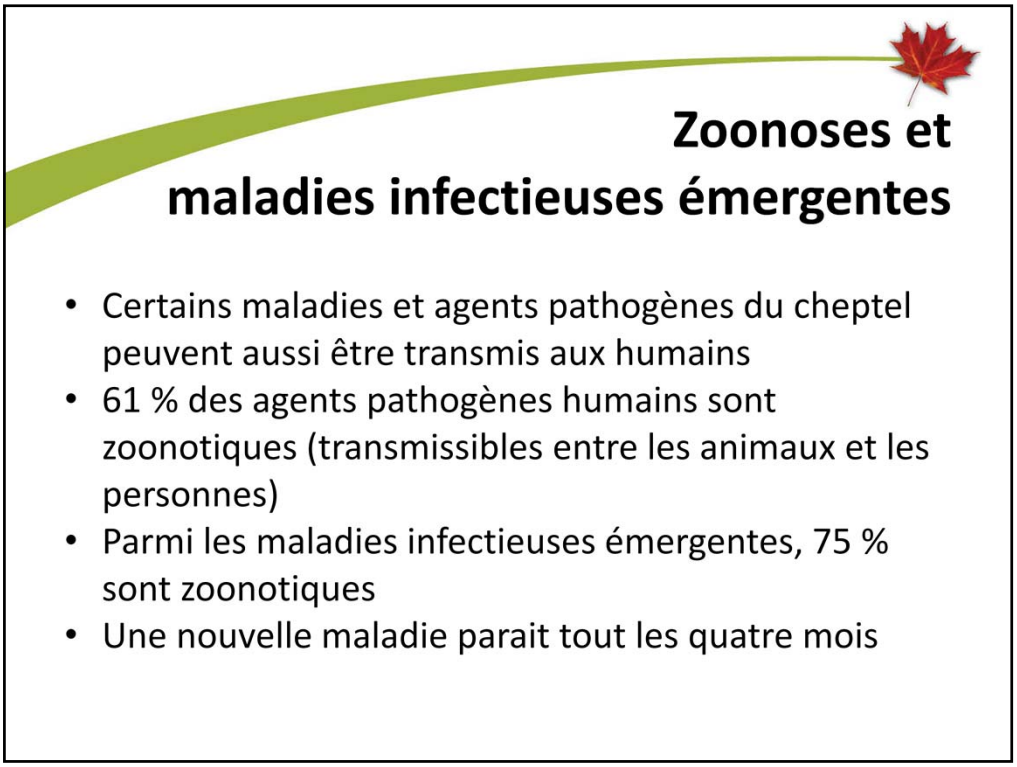

Source : IFPRI (International Food Policy Research Institute) and ILRI (International Livestock Research Institute), Agri- culture for Improved Nutrition and Health (Washington, DC, and Nairobi, Kenya: IFPRI and ILRI, 2010). Disponible au http://crp4.cgxchange.org/, veuillez vous référer à la page 44.

- Ces statistiques comprennent les maladies comme la rage, la malaria, les influenzas, etc.

Un exemple d'une maladie zoonotique touchant aux chèvres est la fièvre Q. Elle est transmise des animaux aux humains et est causée par la bactérie Coxiella burnetii. Cette maladie est appelée la coxiellose chez les animaux et la fièvre Q chez les humains. Chez les humains, l'infection se produit principalement par l'inhalation de l'air contaminé avec des organismes Coxiella.

Le processus de la pasteurisation tue la bactérie, mais si les personnes consomment des produits laitiers non pasteurisés elles risquent l'infection.

La période d'incubation est de deux à trois semaines; 60 % des personnes infectées sont asymptomatiques, 38 % développent la fièvre Q aiguë (une maladie semblable à la grippe, une pneumonie, une hépatite); et 2 % développent la fièvre Q chronique. La fièvre Q chronique s'agit d'une maladie beaucoup plus grave qui est liée à la cardiopathie et la maladie du foie.

L'incidence de la fièvre Q est inconnue, et car les signes sont en général non spécifique et souvent spontanément résolutifs, il est fort probable qu'il y ait un degré élevé de sous-déclaration. En Ontario, la fièvre Q chez les humains est une maladie à déclaration obligatoire et on voit d'habitude cinq cas déclarés par année.

- Première ligne de défense - « **empêcher l'entrée de la maladie** »
- si un problème survient la règle à suivre est de « **contenir la maladie** » afin de prévenir sa transmission
- **« l'arrêter »** aussi vite que possible afin de réduire son impact

- Le principe de base est d' « empêcher l'entrée de la maladie » comme première ligne de défense, mais si un problème survient sur votre ferme, la règle à suivre est de « contenir la maladie » afin de prévenir sa transmission et de « l'arrêter » aussi vite que possible afin de réduire son impact sur la productivité de votre opération et son impact éventuel de votre commodité.

- Certaines maladies sont très difficiles à éliminer après qu'elles deviennent établies. Dans certaines instances, il se peut que les producteurs puissent seulement « contrôler » une maladie à moins qu'un investissement financier important soit fait afin de l'éliminer de leurs animaux.

- Les visiteurs présentant un risque élevé comprennent les vétérinaires, les transporteurs de bétail, les voisins possédant du bétail, et quiconque ayant été en contact avec des animaux ainsi que leurs écoulements organiques.

- Les animaux sauvages peuvent aussi transmettre des maladies y compris la rage, la leptospirose ou la salmonellose. Ceci comprend les cerfs, les oiseaux, les coyotes, les chiens sauvages, les rats et les souris.

Les aliments, les végétaux, les animaux et les produits connexes en provenance de l'étranger peuvent introduire au Canada des maladies, des ravageurs et des virus. Ces derniers peuvent menacer nos industries agricoles, ainsi que l'environnement.

Toutes sortes d'articles peuvent présenter une menace pour le Canada, notamment :

- les aliments, comme les saucisses, les pommes de terre et les fruits;
- les produits maison, comme les boas faits de plumes ou les articles faits à partir de plantes ou de bois;
- les oiseaux vivants; et
- les boutures provenant de jardins domestiques.

Les aliments peuvent être porteurs de maladies animales ou de phytovirus. Les végétaux et les produits d'origine végétale peuvent abriter des espèces exotiques envahissantes, comme des insectes, des micro-organismes nuisibles, des virus, des champignons et des bactéries.

Par exemple : Par exemple : Reportez-vous à **Tambouriner pour la maladie du charbon** à la page 28 du Guide informationnel de la biosécurité à la ferme — Cheptel produit par l'OLPC

Propagation des maladies et des ravageurs suite

- par l'entremise des aliments, de l'eau, de la litière et du sol contaminés
- par l'entremise des cadavres des animaux morts et des placentas avortés
- par l'entremise des équipements de la ferme et véhicules contaminés
- par l'entremise des particules aéromobiles et de la poussière emportés par le vent et les ventilateurs

- Voir l'exemple des véhicules tout terrain suivant

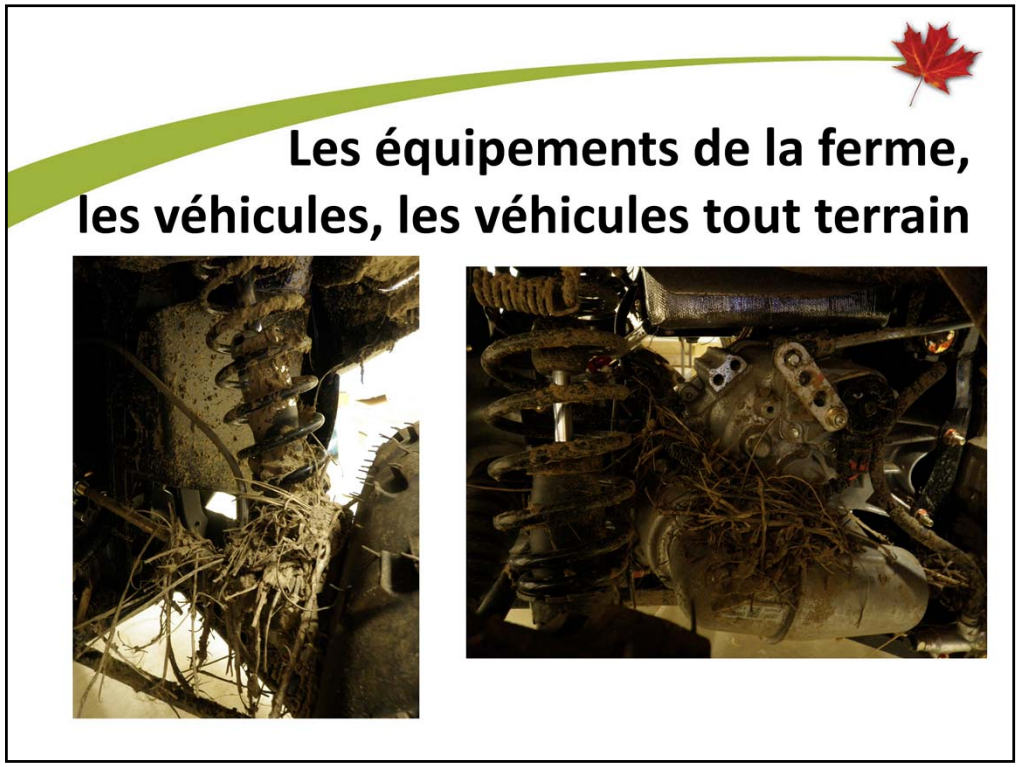

- Les photos montrent le dessous d'un véhicule tout terrain pour les activités de dépistage des cultures

Les graines et le sol peuvent adhérer aux pneus, aux pare-chocs ou aux passages des roues des véhicules et peuvent parcourir de grandes distances avant de se détacher. Les chercheurs à Montana State University ont effectué de la recherche à propos du rôle que jouent les véhicules dans la transmission des espèces de mauvaises herbes envahissantes. Ils ont trouvé que même après un trajet de 160 miles, beaucoup de graines sont restées collées. Les conditions mouillées facilitent l'adhésion des graines aux véhicules. Si les graines sont logées dans de la boue qui adhère et sèche sur le véhicule, elles peuvent rester collées indéfiniment ou au moins jusqu'à ce qu'il pleuve encore et la surface de la rue est mouillée.

L'étude a aussi permis de découvrir que des milliers de graines de plus par mile ont été transportées en automne qu'au printemps. Ces découvertes s'appliquent aussi aux véhicules de la ferme, aux utilisateurs des pistes récréatives (qui traversent la ferme) et aux fournisseurs de services qui pourraient employer des véhicules tout terrain pour le dépistage des cultures ou l'échantillonnage de sol.

Afin d'empêcher la transmission des graines des mauvaises herbes et les ravageurs de sol, lavez fréquemment votre véhicule, notamment après vous êtes promené hors route ou hors-piste ou au bord des routes ou des champs bordés par de hautes densités des mauvaises herbes.

Vidéo

http://www.ontlpc.ca/videos.php

Key Principles of Disease Spread and Control

Dr. Bruce McNab

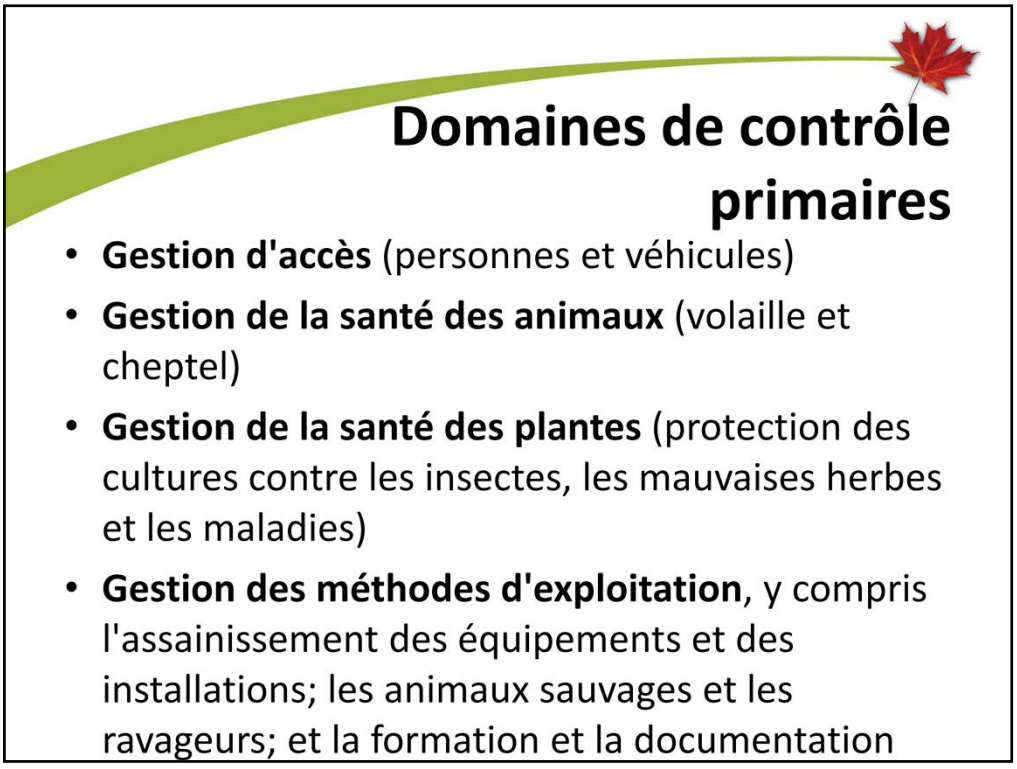

- Ce sont les catégories générales qui s'appliquent à tout produit agricole.
- La Norme nationale de biosécurité à la ferme pour l'industrie caprine fait référence à six sujets de préoccupation qui correspond aux points de contrôle primaires pour la biosécurité – voir la prochaine diapo.

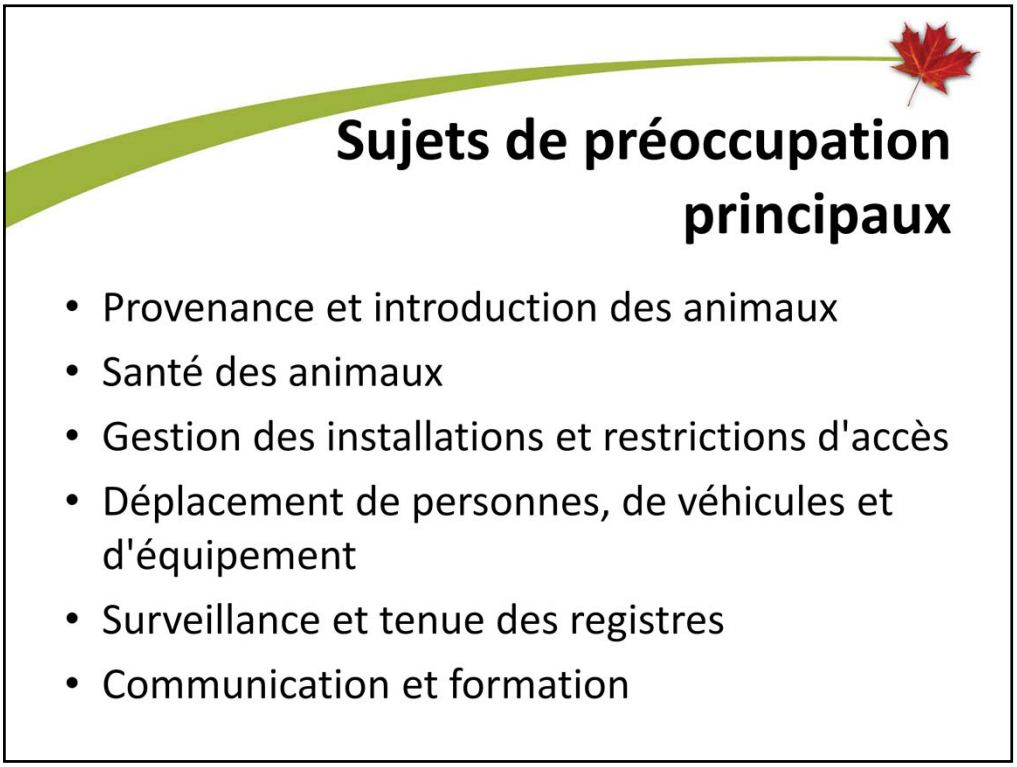

- La Norme nationale de biosécurité à la ferme pour l'industrie caprine fait référence à ces six sujets de préoccupation qui correspond aux points de contrôle primaires pour la biosécurité comme mentionné sur la dernière diapo.

Gestion d'accès

Contrôle des visiteurs

- Affichez des panneaux d'entrée restreinte
- Verrouillez les barrières et les portes des bâtiments

- Le terme « visiteur » comprend une variété de personnes qui arrivent sur votre ferme – les livreurs d'aliments, les vétérinaires, les transporteurs de bétail, les voisins, les groupes 4-H, les représentants en fournitures agricoles, les mécaniciens d'équipement agricole, les techniciens pour le transfert d'embryons ou l'insémination artificielle, les technologues en échographie, etc.

- Une affiche agit comme un rappel – il n'est pas évident pour tout le monde

- Assurez-vous que les barrières et les bâtiments sont verrouillés au besoin

- Tenez un registre des visiteurs
- Savoir qui s’est présenté sur votre ferme, l’endroit où la personne est allée ainsi que l’endroit où elle prévoit aller s’avèrera de l'information précieuse dans le cas d'une éclosion de maladie

- Il est essentiel que vous puissiez suivre la trace de toute personne qui a été dans vos bâtiments d'élevage

- Un classeur ou une écritoire à pince avec un crayon ou un stylo attaché est tout ce qui est requis

- Dans le cas d'une maladie à déclaration obligatoire, l'ACIA pourra poser des questions à propos de la circulation des personnes, du cheptel et des véhicules à l'intérieur et à l'extérieur de l'exploitation pendant les trois dernières semaines (deux périodes importantes) – la circulation des aliments et du fumier pourra aussi être en question

- Pourriez-vous vous souvenir de tout le monde qui a visité votre ferme au cours des trois dernières semaines - messager, livreurs d'aliments, livreurs de combustibles de chauffage, voisins, amis, mécaniciens d'équipement agricole, vétérinaire ou technicien pour l'insémination artificielle?

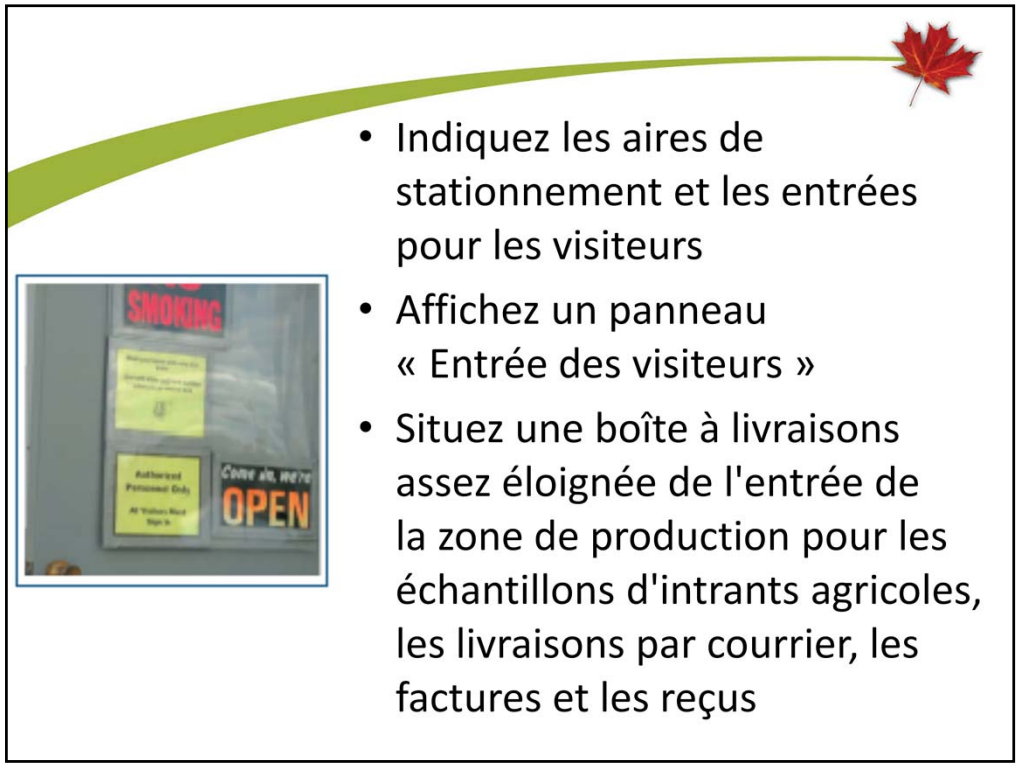

- Les maladies peuvent être transmises entre les fermes par le déplacement des personnes par l'entremise des véhicules, des chaussures, des mains, des vêtements et des cheveux
- L'aire de stationnement désigné pour les visiteurs éloignée de la grange – recouverte de gravier est préférable, pour éviter la transmission de fumier, de la boue ou du sol, et de résidus de cultures
- Assurez-vous que les allées et les voies d'accès utilisées par les véhicules des visiteurs demeurent exemptes du fumier et du sol
- Identifiez l'entrée que vous souhaitez que les visiteurs utilisent comme point d'accès à vos installations.

Chaussures

- Ayez des bottes ou des chaussures désignées qui restent sur la ferme pour vous, les membres de votre famille et les visiteurs

- Portez de différentes bottes ou chaussures si vous visitez une autre ferme, les encans, une foire, etc., et nettoyez-les dès votre retour chez vous
- Si vous n'avez pas de bottes pour les visiteurs, fournissez des couvre-chaussures de plastique
- Ceci comprend les vétérinaires et les techniciens pour l'insémination artificielle

- Les pédiluves sont difficiles à maintenir et à employer d'une façon efficace

- Les bottes doivent être nettoyées à brosse pour enlever le fumier et d'autre matière organique avant l'utilisation des pédiluves

- Le délai de contact pour beaucoup de désinfectants est de cinq à dix minutes! Avez-vous déjà vu quelqu'un reste dans un pédiluve pour dix minutes?

- La solution désinfectante doit être changée régulièrement – les pédiluves contaminés ***augmenteront*** la contamination des bottes lors de l'emploi

Mains

- Prévoyez des installations pour se laver les mains ou une bouteille de désinfectant pour les mains
- Assurez-vous que les visiteurs l'utilisent à l'entrée et à la sortie de votre installation

- Quand vous utilisez du désinfectant pour les mains, assurez-vous de couvrir toutes les surfaces de vos mains, y compris entre les doigts et frottez vos mains jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- Veuillez noter qu'un désinfectant doit contenir au moins 60 % d'alcool pour qu'il soit efficace.
- Le désinfectant pour les mains à une date d'expiration – vérifiez-la!

Limitez le contact avec les animaux

- Assurez-vous que les visiteurs n'entrent pas dans les enclos et les allées d'alimentation, et ne permettez pas du contact direct avec les animaux s'il n'est pas essentiel

- Quand vous expédiez du cheptel hors la ferme, les transporteurs ne devraient pas être permis d'entrer dans vos installations ou entrer en contact avec le cheptel restant sur la ferme **ASSUREZ-VOUS** de ne pas entrer dans la remorque, car vous transmettriez les pathogènes de la remorque à vos installations
- Si les visiteurs viennent d'autres pays ou ont voyagé hors du Canada et ont visité des fermes, demandez-leur l'endroit et le moment de voyage.
- Discutez avec votre vétérinaire afin de déterminer s'ils devraient être restreints d'entrer votre ferme et, dans l'affirmative, pour combien de temps afin de réduire au minimum le risque de l'introduction d'une maladie.
- Si vous avez voyagé à l'extérieur, lavez vos vêtements, prenez une douche et désinfectez les chaussures avant d'entrer en contact avec votre cheptel.
- Utilisez une lingette désinfectante pour enlever toute saleté des articles personnels comme les valises et les appareils-photos
- Si possible, évitez tout contact avec les animaux pour au moins 72 heures (trois jours) après votre retour au Canada
- Souvenez-vous que ce ne sont pas seulement des animaux de ferme que peuvent transmettre des maladies; le contact avec les animaux sauvages, les animaux de compagnie et les animaux des zoos (y compris les zoos familiers) peut également y contribuer.

Gestion de la santé des animaux

Connaissez l'état de santé des nouveaux animaux

- Achetez des animaux de remplacement des troupeaux d'états de santé connu
- Mettez les nouveaux animaux ou les animaux retournant au troupeau (des expositions, des foires, etc.) en isolation

- La voie de transmission des maladies parmi les animaux est directement d'un animal infecté à un animal non infecté.
- Les animaux récemment rétablis ou qui apparaissent en bonne santé peuvent encore être une source de maladies.
- Soumettre les nouveaux animaux à des traitements antiparasitaires et de vaccins appropriés AVANT de les introduire dans le troupeau.
- Mettez les nouveaux animaux ou les animaux retournant au troupeau (des expositions, des foires, etc.) en isolation. Consultez votre vétérinaire afin de déterminer la période d'isolation appropriée.

Séparez les enclos

- Établissez des enclos séparés pour l'isolation, les animaux malades, des nouveaux arrivés ainsi que des enclos de maternité
- Les enclos pour les animaux malades devraient être utilisés uniquement pour les animaux malades

- Les enclos pour les animaux malades devraient être utilisés uniquement pour les animaux
  malades et le contact entre les enclos pour des animaux malades et les enclos de maternité devrait être restreint.

- Nettoyez tout fumier des enclos désinfectez les après avoir été utilisé.

- Logez les jeunes animaux à l'écart des plus âgés au besoin

- Nettoyez et assainissez les biberons et les seaux après chaque emploi

- Séparez les abreuvoirs et les mangeoires entre des enclos différents si possible.

- Minimisez la transmission des maladies en travaillant avec le cheptel du plus jeune au plus âgé et de celui en bonne santé à celui malade
- Prévenez le contact museau à museau entre les animaux des différents enclos et des fermes avoisinantes

Surveillez la santé du troupeau

- Élaborez un programme de santé du troupeau
- Observez et inspectez le cheptel quotidiennement pour effectuer la détection précoce des maladies
- Tenez un registre des traitements et des mortalités

- La détection précoce des maladies ainsi que l'isolement ou l'enlèvement des individus du troupeau contribuent grandement à réduire l'impact.
- Discutez ce que vous devriez considérer comme avertissements avec votre vétérinaire.
- Assurez-vous (ne présumez pas) que les employés sont capables de reconnaître les signes de maladie. Discutez avec eux de ce qu'ils devraient considérer des signes de problème de santé potentiel.
- Consultez voter Guide de planification nationale pour la biosécurité pour les maladies préoccupantes spécifiques.
- Communiquez avec un vétérinaire si vous voyez des taux anormaux de maladie ou des mortalités inexpliquées.
- Élaborez un programme de santé du troupeau, y compris les protocoles de vaccination et de l'emploi des médicaments – écrivez-le – et le revoir régulièrement avec votre vétérinaire.
- En réduisant le taux de maladie, vous réduisez aussi l'emploi des antibiotiques. Toute personne ayant accès aux antibiotiques, soit pour consommation humaine ou animale, doit agir d'une façon responsable et judicieuse. L'inquiet à propos des bactéries résistantes aux antimicrobiens augmente. Les bactéries deviennent résistantes aux familles complètes d'agents antibiotiques, car elles évoluent pour résister la façon dont les antibiotiques fonctionnent. Donc, les antibiotiques approuvés pour l'emploi chez les animaux contribueront à la résistance des bactéries aux antibiotiques employées chez les humains.

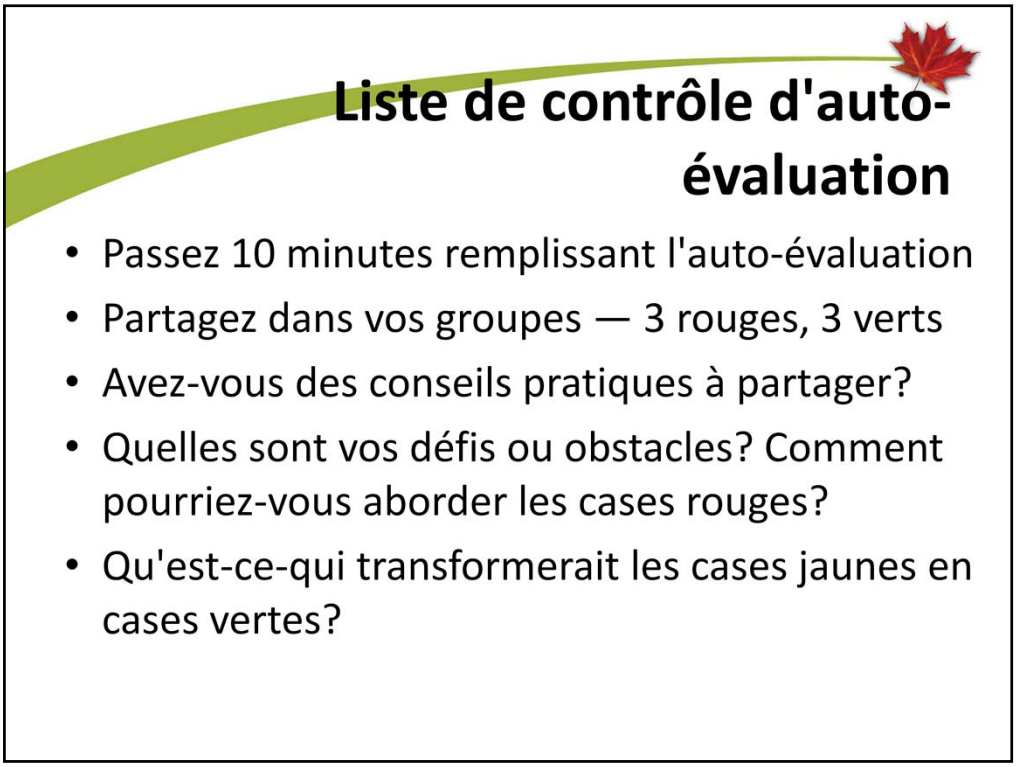

- Assurez-vous de souligner le fait que la liste de contrôle ne compte pas tous les aspects à considérer lorsque on élabore un plan de biosécurité pour la ferme.
- Demandez le groupe en entier de partager les pratiques ou conseils partagés par les autres qu'ils considéreront mettre en place sure leurs fermes.

- La biosécurité des plantes est aussi importante que la biosécurité des animaux.

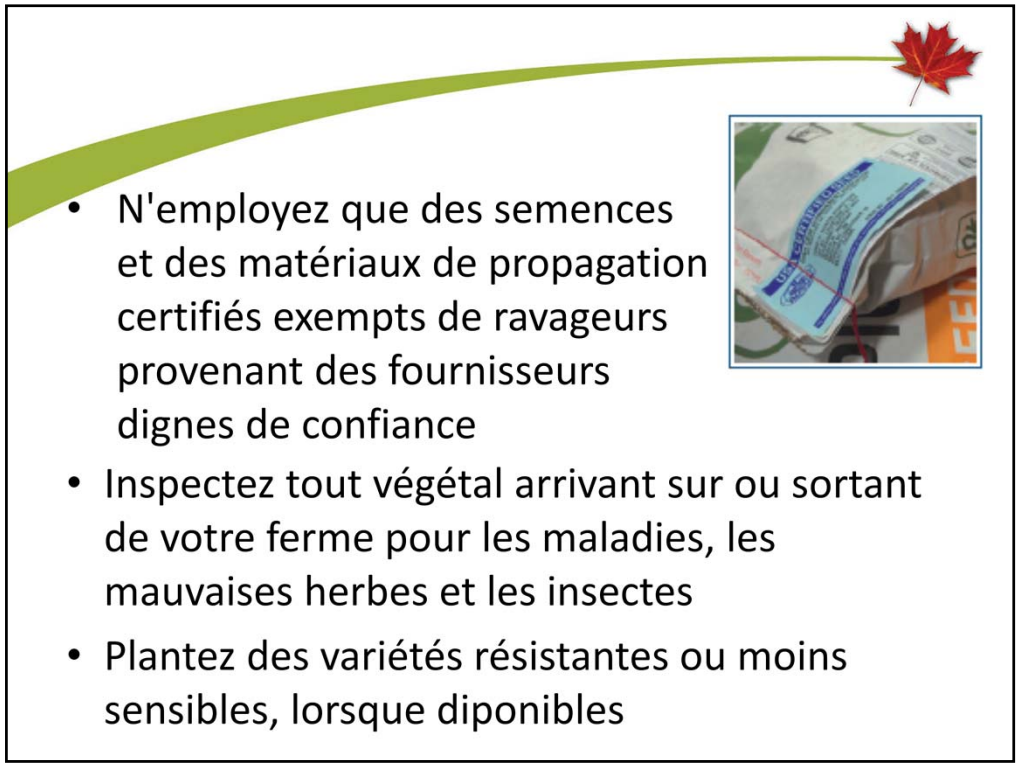

Marchés à la ferme, comptoirs sur le bord de la route et l'agritourisme

Si vous avez une entreprise de vente à la ferme ou d'autocueillette, faites attention aux déplacements de vos clients et leur potentiel pour la transmission des ravageurs. Assurez-vous qu'une aire de stationnement identifiée soit disponible et que les endroits où les visiteurs sont autorisés à entrer sont clairement identifiés. Les toilettes et les installations pour se laver les mains devraient être disponibles; demandez aux visiteurs de se laver les mains avant de toucher vos plantes. Si vous permettez que vos clients apportent leurs propres contenants réutilisés, ils peuvent contenir des vieux végétaux qui peuvent retenir un ravageur.

- Utilisez des moyens intégrés de lutte antiparasitaire (chimique, biologique ou physique)
- Gérez judicieusement l'application des pesticides, car la dérive des pesticides pulvérisés peut avoir une incidence sur les cultures pour lesquelles le pesticide n'est pas enregistré

- Tenez un registre des cultures pour chaque champ
- Suivre un plan de rotation des cultures contribue à l'interruption du cycle des ravageurs
- Éliminez de façon appropriée les débris des plantes

- Les registres des cultures devraient inclure : la culture, la variété, la date et la densité de semis, l'utilisation des pesticides, d'engrais et de fumier (date d'application et dosage), l'irrigation, etc.
- Élaborez et mettez en œuvre un système d'élimination des débris des plantes pour
  retirer du champ ou du verger toutes les sources du ravageur, p. ex. graines des mauvaises herbes, résidus de culture, tas de rebuts, fruits tombés. Certains insectes et maladies hivernent dans des résidus de culture.

- Gardez vos équipements propres; lavez et assainissez l'équipement qui est partagé avec les voisins et insistez que l'équipement arrivant sur votre ferme soit propre, y compris l'équipement des répandeurs.
- Les véhicules et les équipements peuvent transmettre les ravageurs de ferme à ferme par l'entremise des insectes, du sol et du débris des plantes sur les pneus, le passage des roues et le dessous du véhicule.
- Si vous fournissez des services de cultures aux autres producteurs (semence, travail du sol, pulvérisation, récolte, etc.), vous devez vous considérer comme entrepreneur agricole et avoir des procédures écrites pour le nettoyage des équipements lors du déplacement de ferme à ferme.

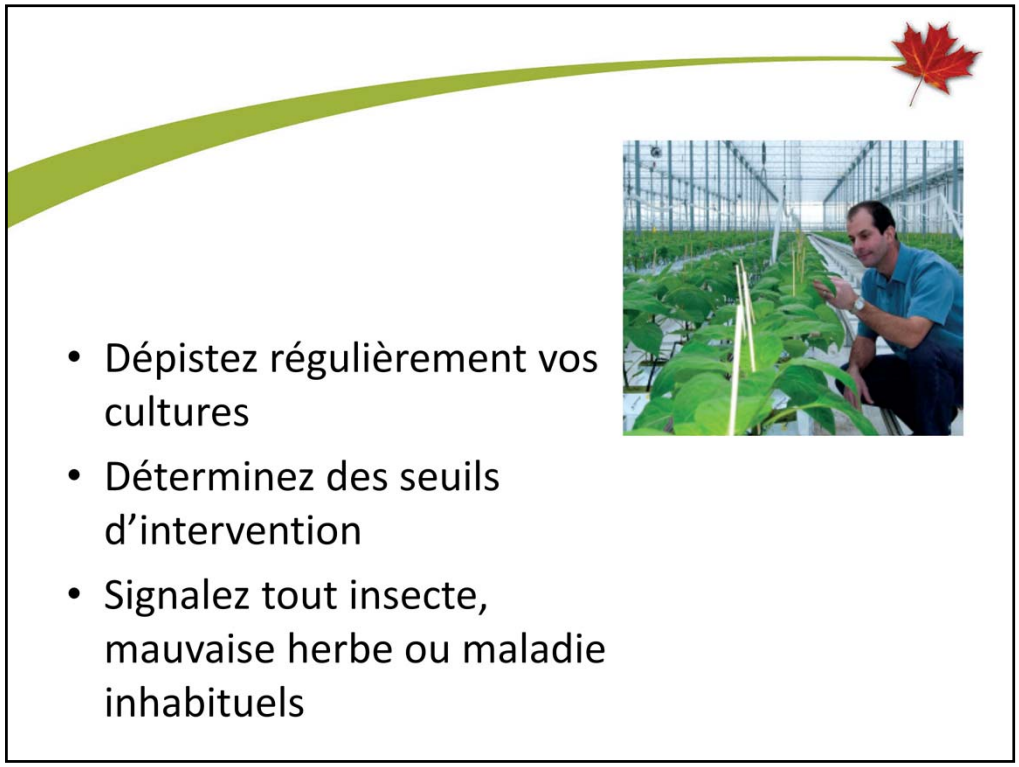

- Mettez en œuvre un programme d'inspection ou de dépistage des cultures (peut-être mené par le producteur, les employées ou un dépisteur contracté) et consignez les activités de surveillance des ravageurs, même quand il n'y a rien de trouvé.
- Déterminez des seuils d’intervention, pour identifier les niveaux à partir desquels les traitements pesticides s’imposent pour prévenir des pertes économiques. Certains dommages à la culture sont tolérés tant qu’ils n’excèdent pas le coût d'intervention ou n'ont pas des conséquences négatives plus grandes pour la propagation ou l'établissement du ravageur.
- Signalez tout ravageur inhabituel à votre conseiller en matière de cultures, votre spécialiste en cultures, ou votre bureau régional de l'ACIA.
- Tenez-vous au courant des ravageurs qui circulent dans votre région. Plus vous aurez de renseignements, meilleures seront vos interventions. Si on signale un événement lié à un ravageur dans votre région, vous devriez resserrer vos mesures de biosécurité ou même déclencher votre plan d'intervention en cas de ravageurs.
- Le dépistage précoce et le confinement d'une mauvaise herbe, un ravageur ou une maladie est essentiel pour la prévention de sa transmission et aide aux efforts d'éradication des autorités de l'agriculture. Il pourrait contribuer à la sauvegarde d'une industrie entière.

Gestion des méthodes d'exploitation

Équipements et installations

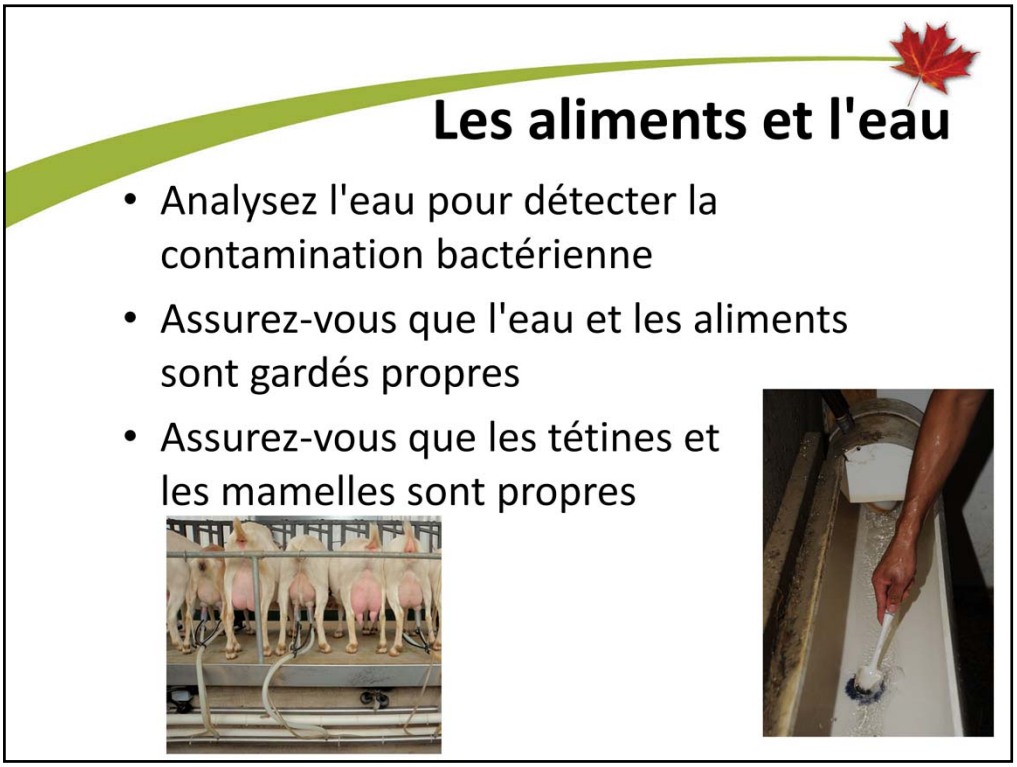

- Les sources d'eau et les systèmes de distribution peuvent exposer les animaux aux agents pathogènes. Les milieux aquatiques (les étangs, les lacs, etc.) ne peuvent pas être contrôlés et constituent des réservoirs potentiels d'agents pathogènes. Utilisez les systèmes de distribution d'eau « fermés », dans la mesure du possible.

- Assurez-vous que l'eau et les aliments sont gardés propres; minimisez la contamination par le fumier et l'urine.

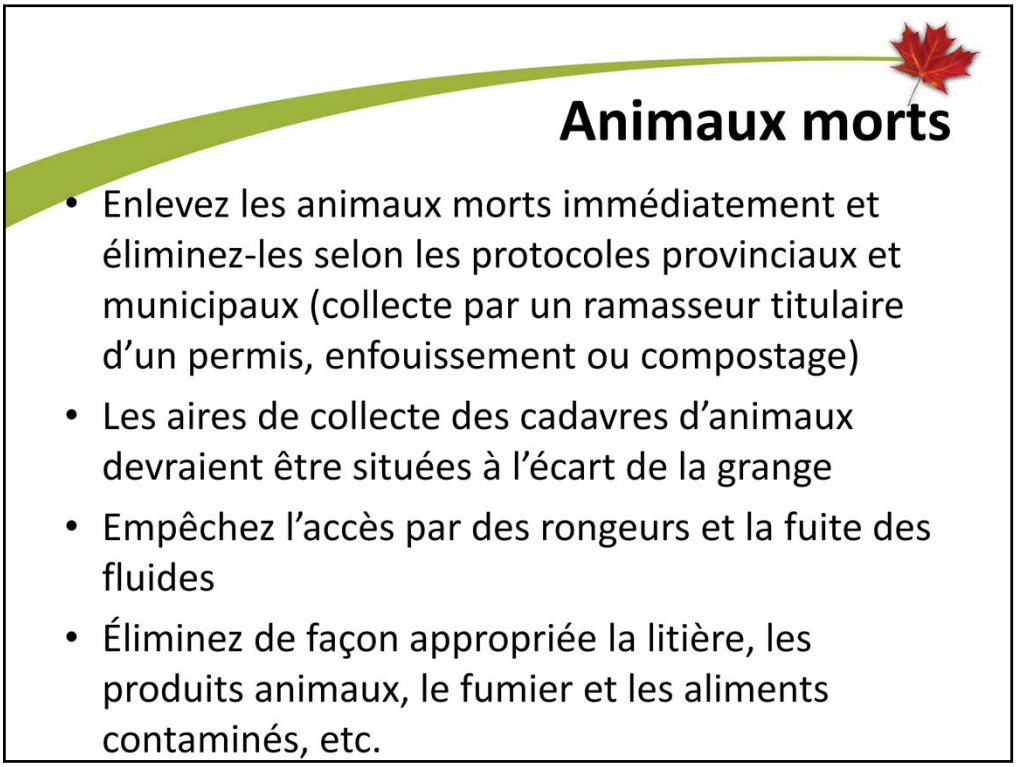

- Le camion de collecte des carcasses ne devra pas entrer la zone d'accès contrôlé autour de votre zone de production

- Concevez et situez les sites de confinement et d'élimination provisoires afin de prévenir l'accès aux personnes, aux animaux domestiques, aux animaux sauvages et aux ravageurs

- Nettoyez et désinfectez régulièrement les chaussures
- Ayez des chaussures différentes pour emploi à la ferme et hors de la ferme
- Désignez de l'équipement pour les tâches nettes (alimentation) et les tâches sales (la manipulation du fumier et l'élimination des carcasses)

Par exemple : Distinguez vos fourches et vos pelles avec du ruban adhésif coloré ou de la peinture pour indiquer lesquelles sont pour la manipulation du fumier et lesquelles sont pour la manipulation des aliments. Le même conseil s'applique aussi aux godets des tracteurs. Évitez d'utiliser le même godet pour enlever le fumier de l'aire de production que vous employez pour déplacer les aliments. Le même conseil s'applique aussi aux godets des tracteurs.

Équipement propre

- Gardez vos équipements propres – la machinerie, les équipements à traire pour les chèvres laitières et les outils comme, les coupe-griffes, les tondeuses, etc.
- Évitez de partager l'équipement de la manipulation du fumier avec vos voisins

- Les véhicules et les équipements peuvent transmettre les maladies de ferme à ferme par l'entremise de matériel contaminé sur les pneus, le passage des roues et le dessous du véhicule.
- Lavez et assainissez l'équipement qui est partagé avec les voisins et insistez sur la propreté de l'équipement arrivant sur votre ferme.
- Évitez de partager l'équipement de la manipulation du fumier avec vos voisins.
- Requerrez que les véhicules servant au transport des animaux soient nettoyés et désinfectés avant d'arriver à la ferme.
- Demandez que vos fournisseurs d'aliments et d'autres intrants aient des véhicules de livraison propres et demandez s'ils ont un protocole établi pour le nettoyage et la désinfection de leurs camions.

Transport du cheptel

- Source d'agents pathogènes pour le site expéditeur ainsi que le site destinataire
- Séquence de collecte ou de livraison devrait être planifiée pour voyager des troupeaux d'états de santé plus élevés vers ceux d'état de santé moins élevé

- S'applique également aux fermiers qui transportent leur propre cheptel ainsi que les transporteurs commerciaux
- Planifiez la circulation sur la ferme ou le site ainsi qu'entre les fermes ou les sites afin de réduire au minimum l'introduction des agents pathogènes. La séquence de collecte ou de livraison devrait réduire au minimum la contamination par voyageant des troupeaux d'état de santé plus élevé vers ceux d'état de santé moins élevé.
- Les transporteurs livrant les animaux aux fermes devraient tenir un registre écrit décrivant leur route et les arrêts.

- Les transporteurs de cheptel ne devraient pas être permis à l'intérieur de vos installations ou d'avoir du contact avec le cheptel restant sur la ferme
- Arrêter le recul du cheptel, de la litière et du fumier pendant le chargement

- Les aires de chargement devraient être construites pour éviter que les camions chargés de cheptel touchent directement aux édifices.
- Installez de l'infrastructure pour arrêter le recul du cheptel pendant le chargement.
- Ne permettez aucune contamination des matériaux du camion (la litière, le fumier) dans la grange. La séparation entre la zone de contact des camions et la sortie de la grange réduit le risque.
- Un protocole pour la communication avec le personnel de la grange ou le propriétaire de la ferme à l'entrée est nécessaire pour éviter que le camionneur entre la grange ou les édifices pour signaler son arrivée. Ceci s'applique pour toute livraison – colis, aliments, pièces d'équipement

- Vérifiez que vos transporteurs de cheptel ont des protocoles établis pour le nettoyage et l'assainissement
- Le personnel de la ferme doit aussi recevoir l'instruction pour le nettoyage et l'assainissement des camions et les remorques de cheptel
- Tout le fumier, le sol et le débris des plantes doit être enlevé en premier

- Le protocole pour l'assainissement des véhicules doit être enseigné aux camionneurs. Vérifiez que votre transporteur de cheptel commercial possède des protocoles de biosécurité définis et que les camionneurs ont reçu l'entrainement nécessaire. Le personnel de la ferme doit aussi recevoir l'instruction pour le nettoyage et l'assainissement des camions et les remorques de cheptel.
- Mettez en place un programme d'assainissement pour tout véhicule. La fréquence de l'assainissement (le lavage, la désinfection et le séchage) des véhicules dépendra du risque de contamination.
- L'exposition à un abattoir ou aux animaux d'état de santé plus faible nécessiterait un assainissement complet.
- La désinfection de l'intérieur de la remorque est aussi importante que celle des points de contact.
- Les pulvérisateurs automatiques pour la désinfection des véhicules sont maintenant utilisés sur quelques fermes. Cependant, ils sont seulement efficaces si tout matériel organique (par exemple : le fumier, le débris des plantes, etc.) est enlevé en premier et si la couverture est adéquate.
- Les laves-camions peuvent être des sources de contamination. Identifiez quelles laves-camions commerciaux ou de ferme peuvent être utilisés et fournissez des instructions claires pour leur emploi.

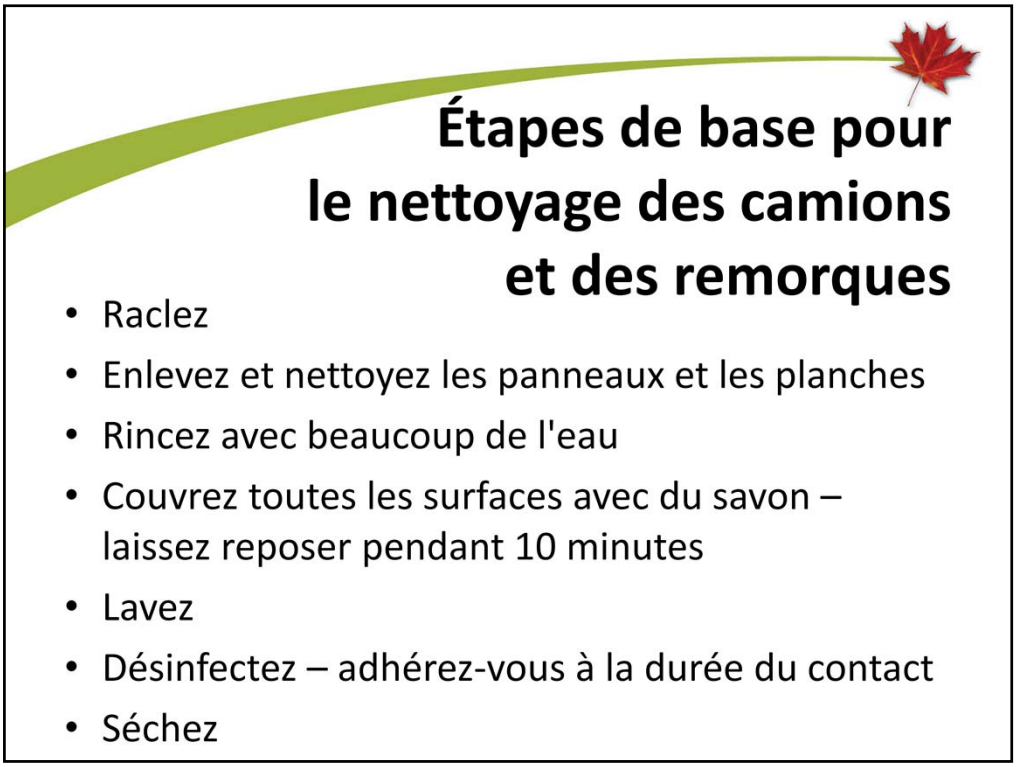

- Comme se laver les mains nettoyer à la brosse avec de l'eau chaude et du savon est la façon la plus facile de nettoyer.
- Pour les laves-camions :

  Nettoyer à la brosse = haute pression avec un jet rotatif

  chaud = eau chaude

  savon = détergent ou dégraissant

- une surface nette a encore des microbes – c'est ici où les désinfectants jouent un rôle. Mais, il vous faut la bonne concentration, employez la bonne quantité et observez la durée de contact indiquée.

- Beaucoup de microbes sont détruits par le séchage qui le rend une étape importante dans la désinfection des remorques et la biosécurité.

Animaux sauvages, animaux de compagnie et ravageurs

- Mettez en place un programme de contrôle de ravageur; les oiseaux sauvages et les rongeurs peuvent porter les maladies ou peuvent contaminer les aliments

- Les oiseaux et les rongeurs peuvent porter les maladies sur leurs pattes et leur fourrure, ils peuvent aussi détruire des milliers de dollars d'aliments, de fournitures, et de bâtiments chaque année.
- Dans un an, un seul rat produit 25 000 crottes et une seule souris 17 000. Il suffit de quelques petits rongeurs de cette sorte pour contaminer gravement les réserves d'aliments du cheptel.
- Les mouches sont aussi des transporteurs de maladies et il a été démontré qu'elles peuvent voyager jusqu'à 1½ miles de la ferme.

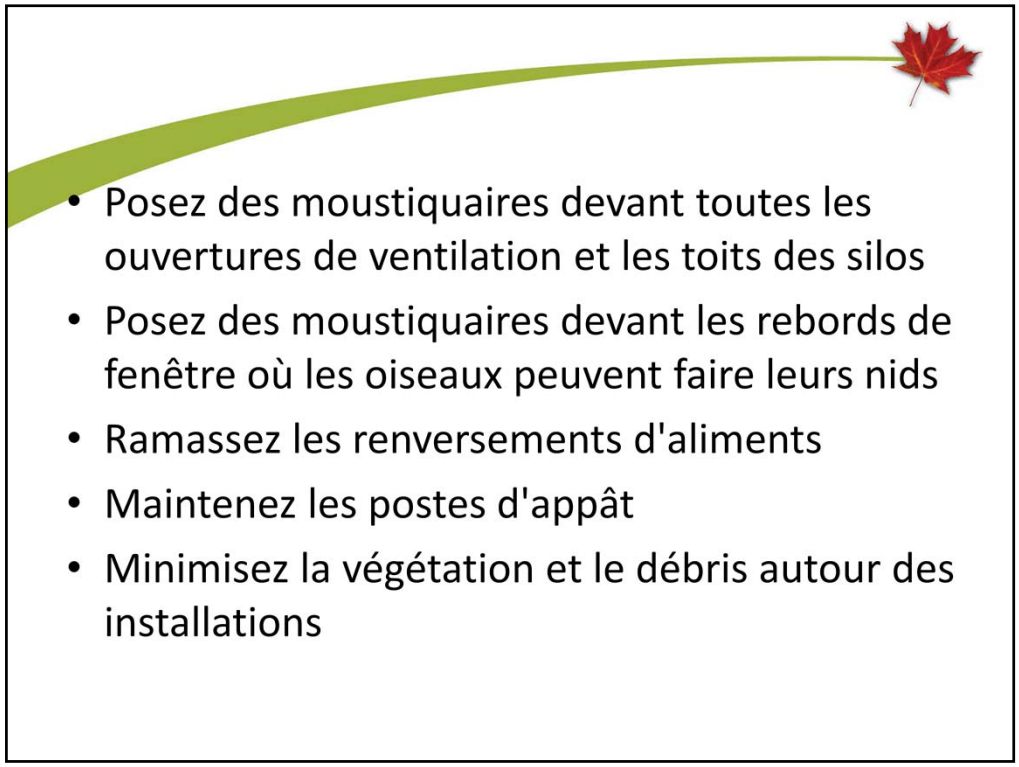

- Il se peut que vous attiriez les animaux sauvages à vos aires de production en les nourrissant délibérément (par exemple les mangeoires attirent les rats, les écureuils, les dindons sauvages, etc. en plus des oiseaux chanteurs) ou par inadvertance fournissant une source de nourriture en raison du renversement des aliments ou de l'accès à l'entreposage des aliments.

- Considérez une bande de gravier ou de pierre concassée de deux à cinq pieds autour du périmètre des bâtiments d'élevage afin de dissuader les rongeurs
- Empêchez l'entrée des animaux de compagnie dans les granges et vaccinez-les contre la rage et les maladies courantes dans votre région
- Incorporez les chiens d'utilité, les animaux de berger et les chats de grange dans votre plan de biosécurité

- Gérez leur accès aux cadavres, aux aires d'affouragement et de mise bas du cheptel, etc.
- Maîtrisez et réduisez les risques associés au personnel qui possèdent des animaux d'élevage, des animaux de compagnie et des animaux exotiques en exigeant qu'ils lavent et désinfectent les mains, les vêtements, les chaussures, et les véhicules. Ils devraient également être informés de vous avertir de toute maladie touchant leurs animaux qui peut avoir une incidence sur votre cheptel.

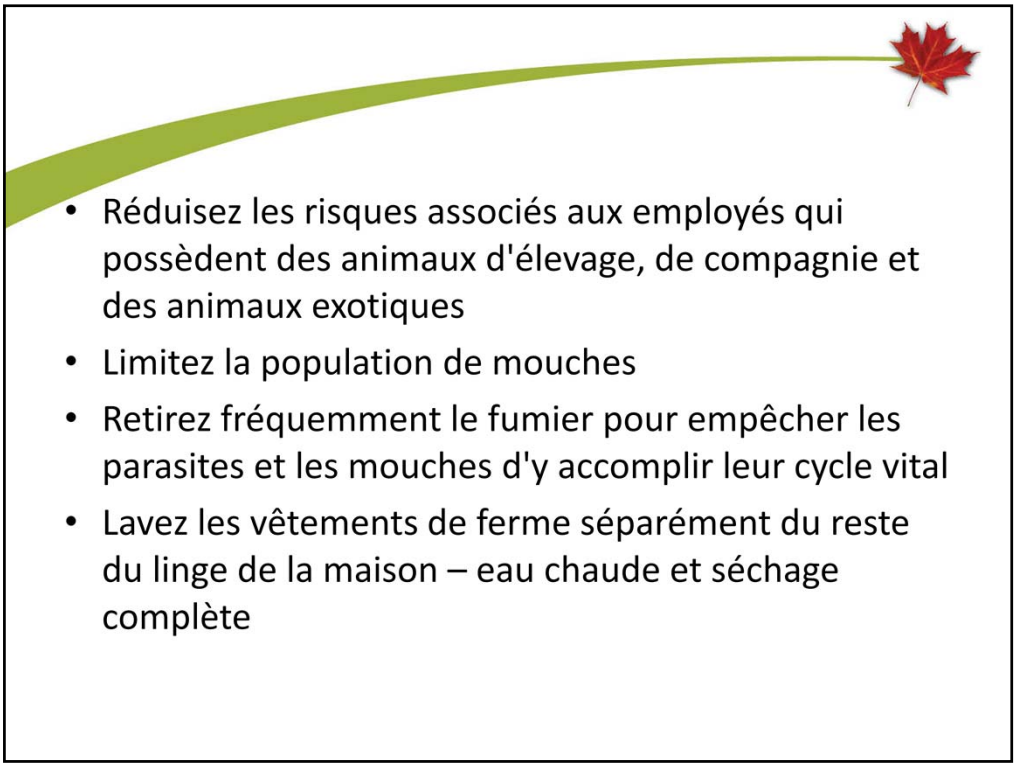

- Limitez la population de mouches en enlevant le fumier, en utilisant des pièges, des appâts, des pièges encollés, de l'insecticide, ou une combinaison de ces mesures de lutte.
- Retirez fréquemment le fumier des étables, des aires d'exercice et des aires d'attente pour empêcher les parasites et les mouches d'y accomplir leur cycle vital.
- Lavez les vêtements de ferme séparément du reste du linge de la maison et utilisez des détergents et un javellisant ou une solution de soude. Lavez les salopettes dans l'eau chaude. Le séchage dans un sèche-linge à haute température est aussi une partie importante du processus de nettoyage.

Tenue des archives

- Mettez en place un bon système de la tenue des archives pour les dates de vaccination et de médication, des changements des pédiluves, des instances des maladies, des mortalités, des changements des postes d'appât, d'entrée et sortie du cheptel, etc.

- Enquêtez, préalablement à la location, la cession ou l'achat des terres, sur son statut de biosécurité (l'historique de l'utilisation et de la propriété des terres, le degré d'infestation de la zone, etc.).
- Appliquez de rigoureux protocoles de biosécurité aux terres et aux bâtiments loués.

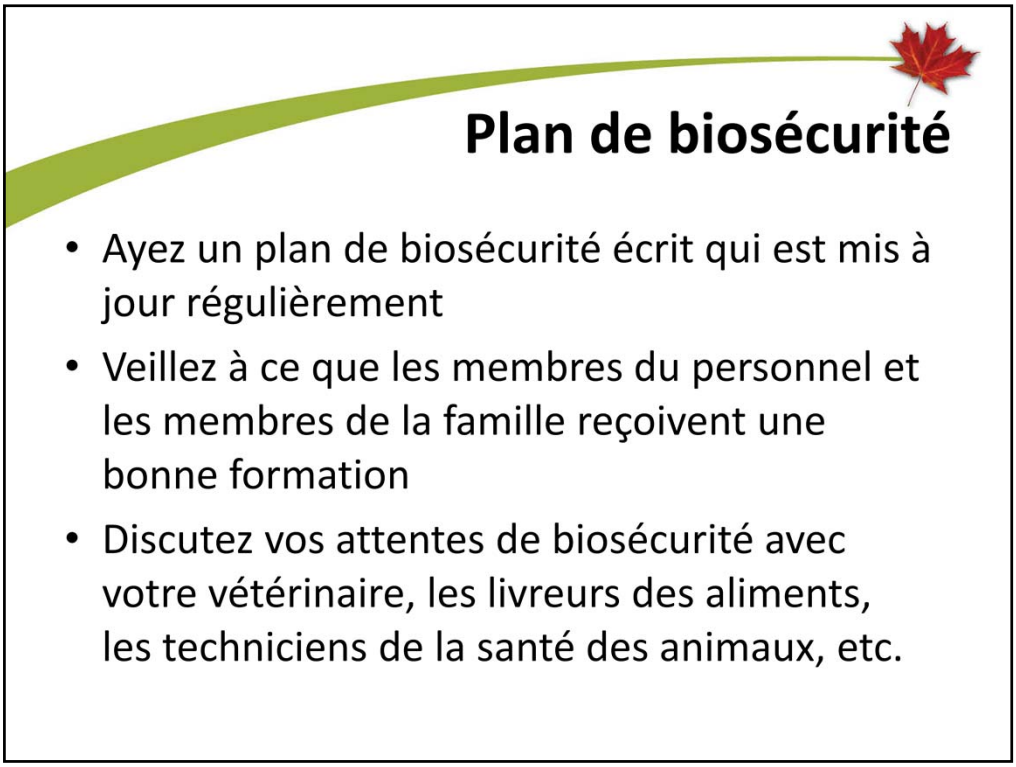

- Considérez demander à un tiers de revoir les points de contrôle et le plan de biosécurité de votre installation. Il se peut qu'il y ait des risques dans votre exploitation que vous n'avez pas énumérée à cause de la familiarité.
- Suivre un processus formalisé de l'évaluation des risques de biosécurité de votre ferme et ensuite écrire votre plan vous aidera identifier les points que vous aurez peut-être négligés autrement.
- L'appui financier est disponible par l'entremise du programme Cultivons l'Avenir 2 – 50 % pour la Croissance de la capacité qui inclura le développement d'un plan de biosécurité.
- Partager des éléments de votre plan de biosécurité, de façon appropriée, avec les voisins, les visiteurs et les fournisseurs de services (la collecte des carcasses, les fournisseurs d'aliments pour animaux, le vétérinaire, les techniciens pour l'insémination artificielle, etc.)

Étude de cas

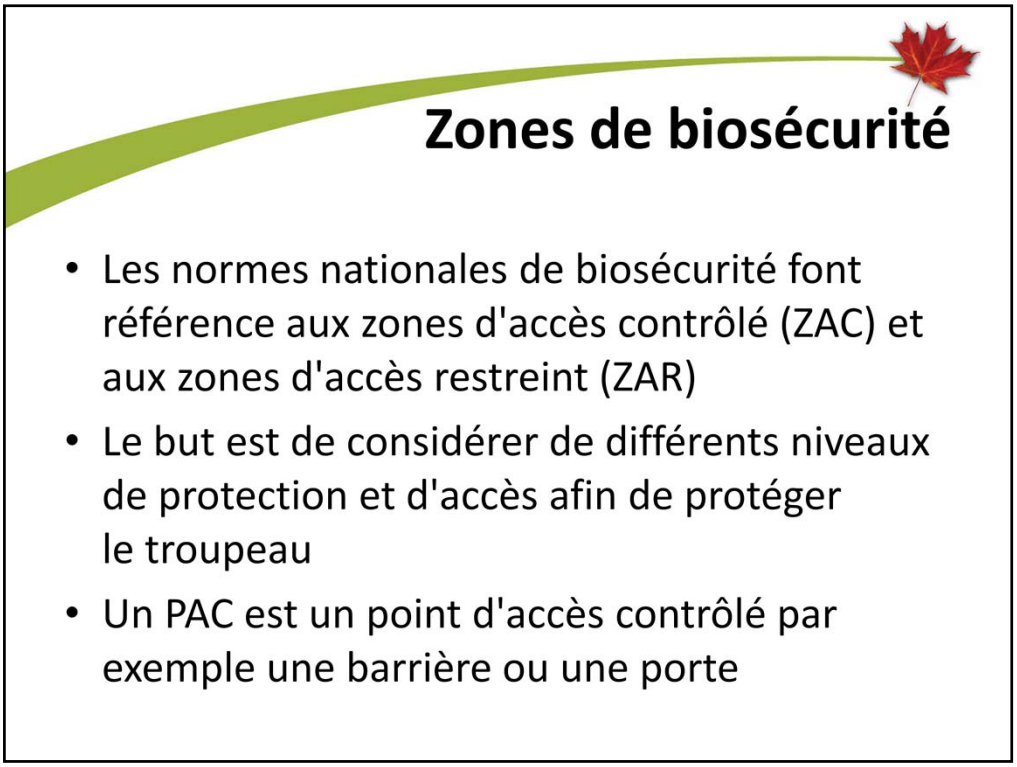

- Les concepts des zones d'accès contrôlé (ZAC) et des zones d'accès restreint (ZAR) ont été acceptés internationalement et ont été adoptés par plusieurs secteurs agricoles au Canada.
- Employés pour identifier les aires assez grandes d'une ferme pour la gestion de la biosécurité et font la première ligne de défense sur votre ferme.
- Le but de l'établissement des zones est d'isoler le troupeau de l'introduction potentielle des agents pathogènes par les animaux, les personnes, les outils, l'équipement, les véhicules, les aliments, l'eau et les ravageurs entrant dans les zones et d'isoler tout problème dans le troupeau.

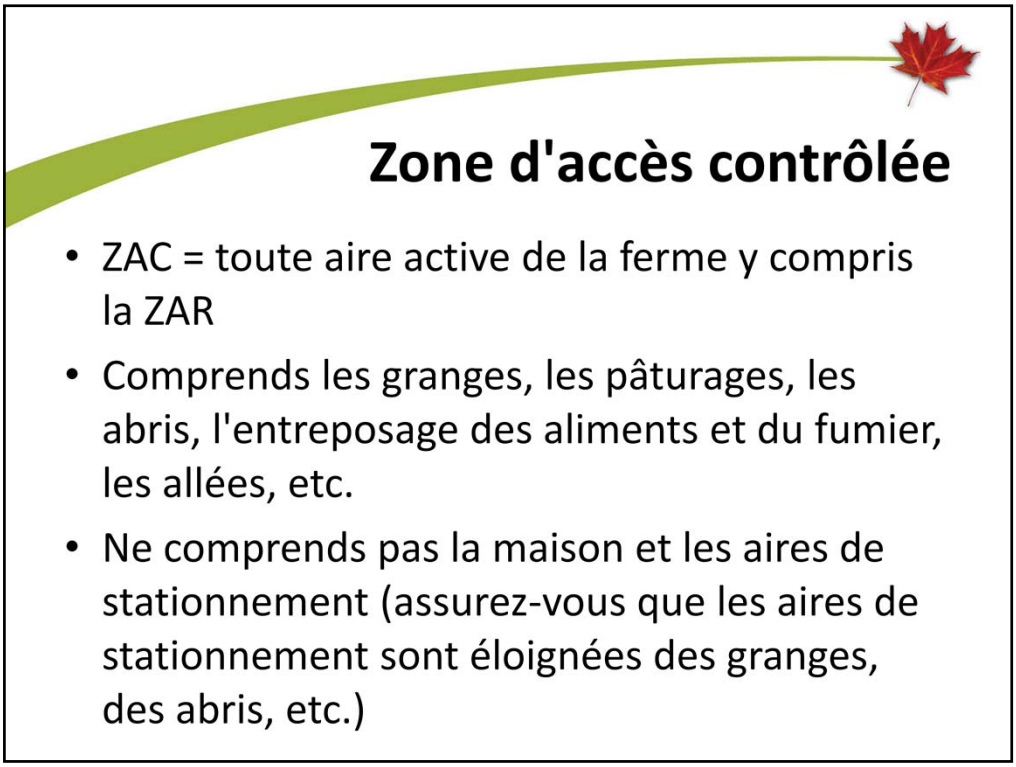

- La zone d'accès contrôlée (ZAC) trace le contour des aires de production active de la ferme, y compris la zone d'accès restreint (ZAR) et les aires où se passent les activités liées aux personnes, équipements et les provisions.
- La ZAC peut être démarquée par de la signalisation et peut avoir une frontière physique.
- Certaines pratiques de biosécurité sont en place pour les animaux, les personnes, les équipements, les intrants et les véhicules avant qu'ils entrent dans la ZAC, l'entré à la ZAC devrait être par un **point d'accès contrôlé** (PAC).

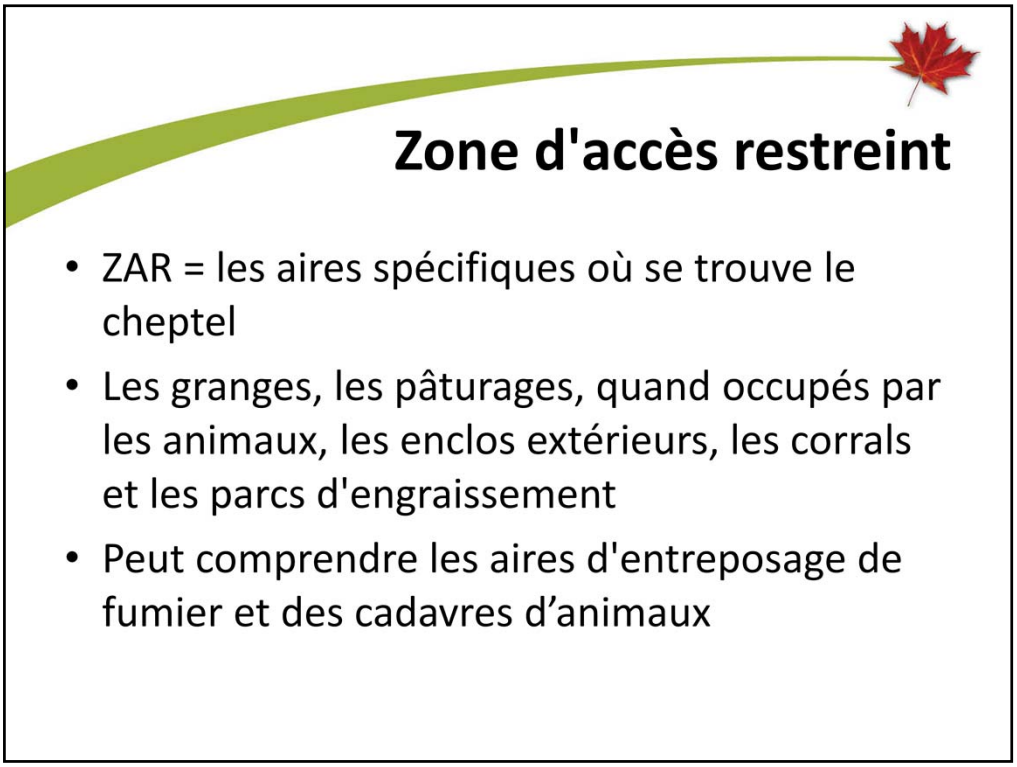

- La ZAR se situe à l'intérieure de la ZAC et comprend les aires où le cheptel est logé, trait, mis au pâturage, travaillé, élevé, traité et isolé.
- La ZAR est conçue avec le but de limiter l'entrée non essentielle, permettant l'accès sous des conditions de biosécurité prédéterminées.
- L'accès à la ZAR devrait être par un point d'accès contrôlé.
- Tout dépendant du plan et des pratiques de gestion des fermes individuelles, la ZAR peut inclure les aires d'entreposage du fumier, de la manipulation ou de l'entreposage des carcasses ainsi que d'autres aires de production.
- **Cependant,** si vous engagez un service de collecte de carcasses – **Ne situez pas** l'aire de collecte des carcasses dans la ZAC. Vous ne voulez pas que ces camions approchent les aires de production.

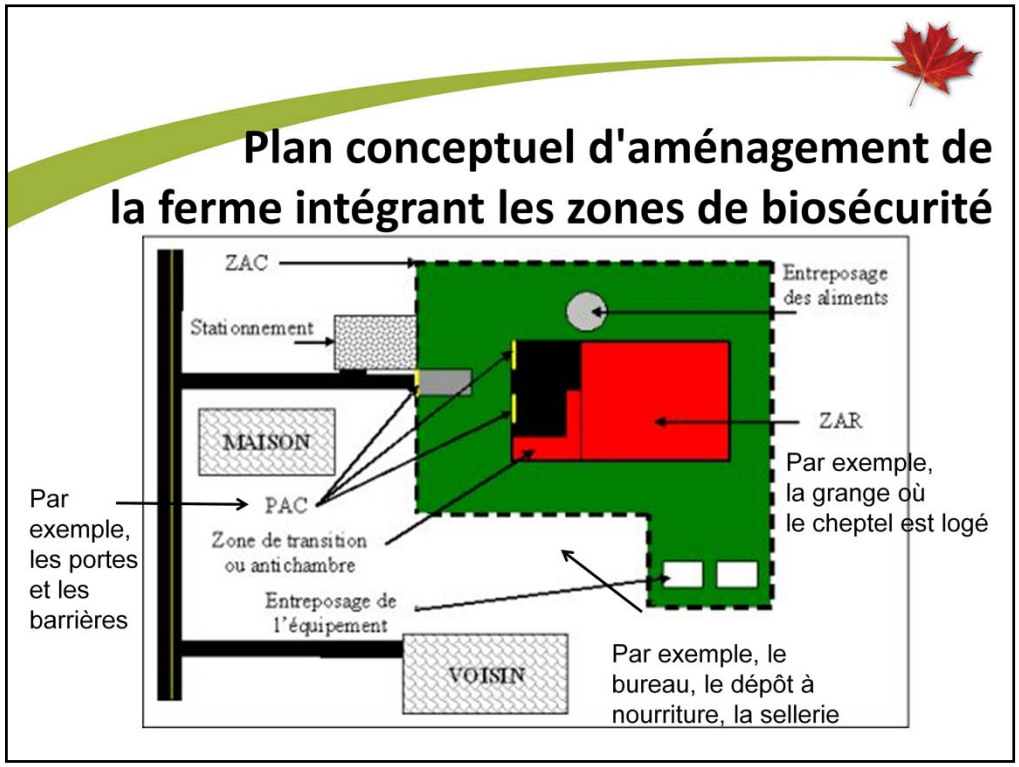

- Dans ce diagramme la ZAC est assez petite, mais pourrait être beaucoup plus grande et inclure les pâturages, les enclos extérieurs, et les aires de production des cultures.

Étude de cas

- Lisez l'étude de cas — 5 minutes
- En groupes, discutez les questions d'étude de cas et prenez note de vos réponses — 20 minutes
- Le groupe en entier discutera ensuite pour apprendre ce que vous avez identifié comme considérations en matière de biosécurité pour cette étude de cas — 20 minutes

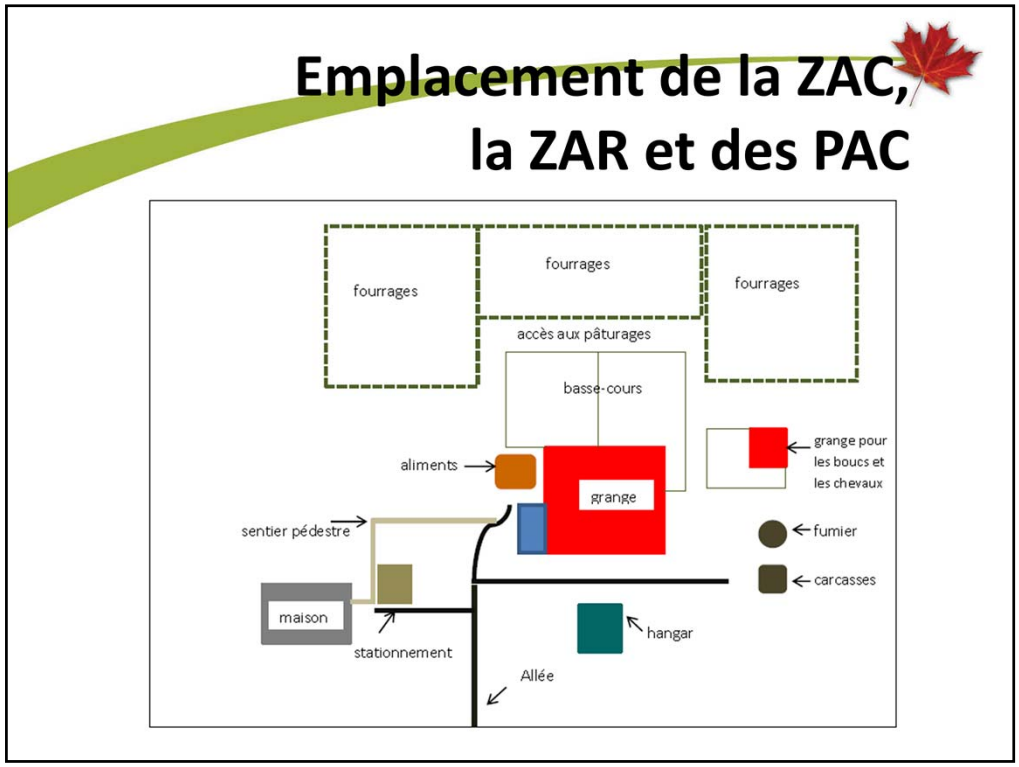

Note pour l'animatrice ou l'animateur :

- Demandez les suggestions des participants
- Montrez les prochaines 4 diapo qui montrent des variations

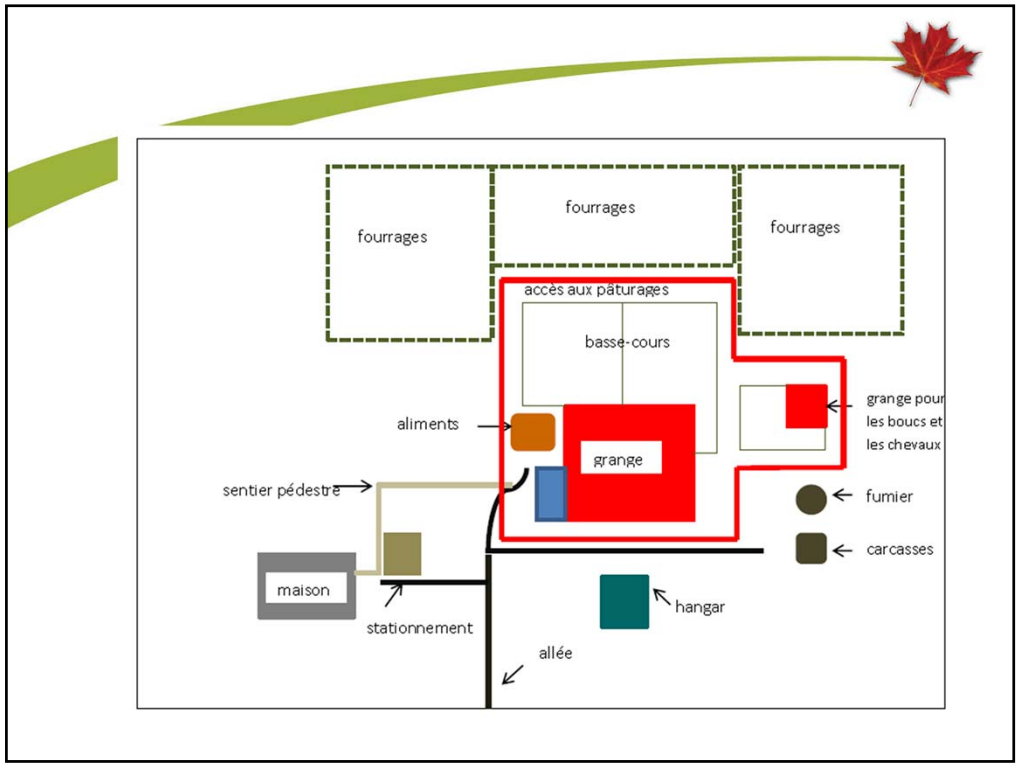

- La ligne rouge indique la zone d'accès restreint (ZAR)

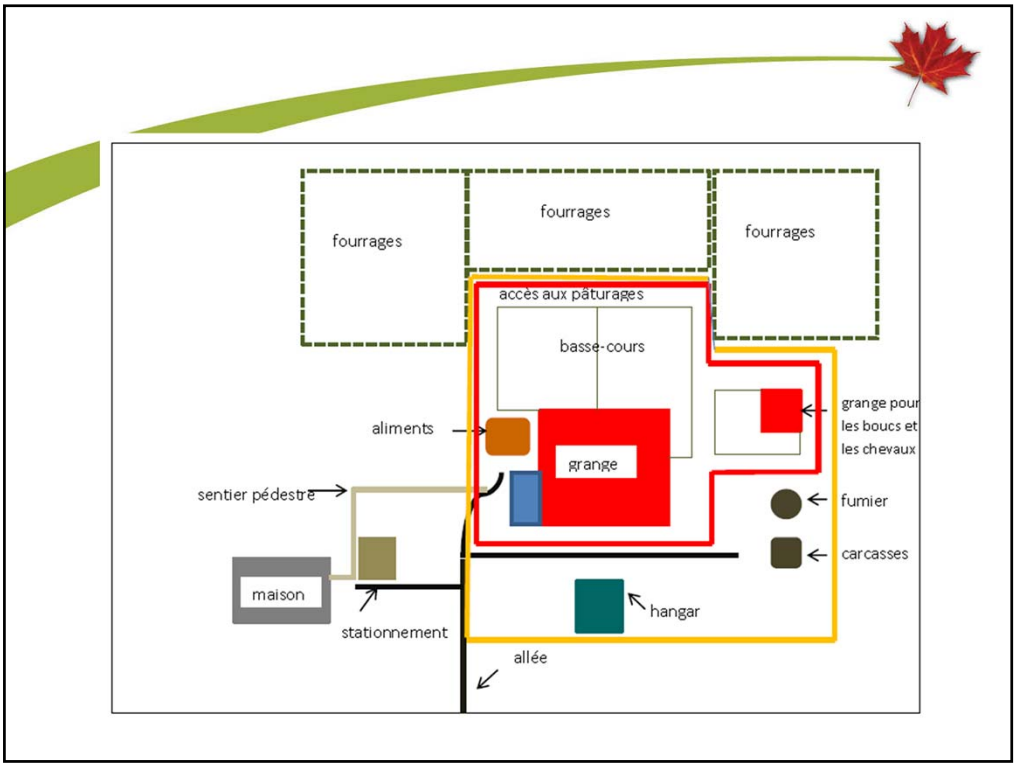

- La ligne rouge indique la zone d'accès restreint (ZAR)
- La ligne jaune indique la zone d'accès contrôlée (ZAC)
- Les aires de production des cultures pourraient être considérées comme partie de la ZAC si on considère la biosécurité des plantes

Vos prochaines démarches

1. Révisez les Normes nationales de biosécurité et le guide informationnel
2. Faites l'autoévaluation
3. Identifiez les possibilités d'amélioration – considérez demander à un tiers de le revoir
4. Développez un plan pour mettre en place les améliorations identifiées - considérez les possibilités d'appui financier CA2
5. Écrivez votre plan de biosécurité et assurez-vous de le revoir au moins une fois par année

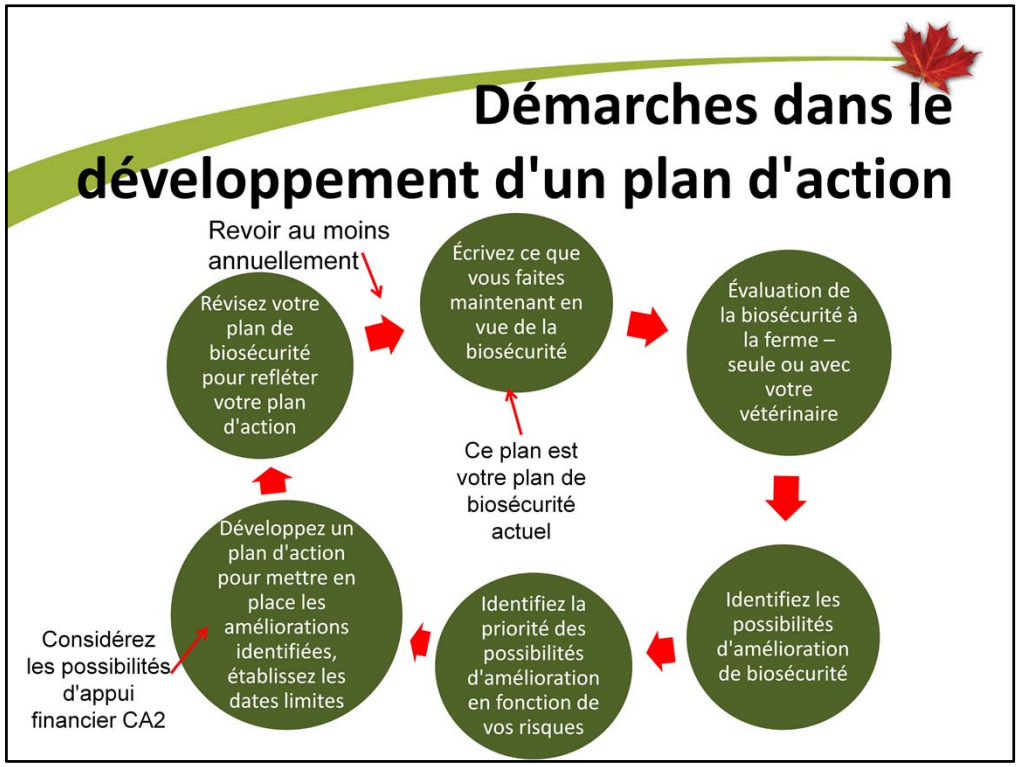
Démarches dans le développement d'un plan d'action
Revoir au moins annuellement
Révisez votre plan de biosécurité pour refléter votre plan d'action
Écrivez ce que vous faites maintenant en vue de la biosécurité
Évaluation de la biosécurité à la ferme – seule ou avec votre vétérinaire
Ce plan est votre plan de biosécurité actuel
Identifiez les possibilités d'amélioration de biosécurité
Identifiez la priorité des possibilités d'amélioration en fonction de vos risques
Développez un plan d'action pour mettre en place les améliorations identifiées, établissez les dates limites
Considérez les possibilités d'appui financier CA2

Exemples de pratiques de biosécurité qui pourraient être admissibles en vertu du programme CA2

- L'élaboration d'un plan de biosécurité avec un tiers (Croissance de la capacité)
- Mettre aux normes les structures actuelles pour créer une antichambre ou aire de transition entre les aires « nettes » et les aires « salles »

- La signalisation, les clôtures, les barrières, niveler le sol, et les aménagements paysagers pour définir les zones
- La modification de l'emplacement des allées et des aires où tournent les véhicules
- L'établissement d'une aire de stationnement désigné pour les visiteurs
- L'accès contrôlé – barrières, clôtures, serrures, équipement de contrôle de sécurité

- Une fosse ou une dalle de béton pour le fumier ou les tas de rebuts et les eaux de ruissellement
- Les outils dédiés pour le fumier ou les tas de rebuts – par exemple les godets des tracteurs, les pelles, les fourches, etc.
- Installation de compost
- La manutention des carcasses ou des résidus de cultures

- La prévention de l'accès des animaux sauvages et aux ravageurs
- Une dalle en béton, un poste de lavage
- Un nettoyeur haute pression, les pédiluves, les seaux, les brosses à récurer pour les bottes
- Les aires de l'isolement et la quarantaine
- Les logiciels de gestion de la santé, les contenants pour objets tranchants, les bascules ou l'appareillage de mesure, les systèmes de manutention

Merci!